

LISTE DE RESSOURCES POUR LES BRITANNO-COLOMBIENS EN DEUIL

Le décès d'un être cher est une épreuve difficile; en plus du deuil qu'ils ressentent, les proches du défunt doivent souvent accomplir diverses tâches administratives nécessaires. La liste de ressources qui suit vous aidera à communiquer avec les principaux ministères fédéraux et provinciaux devant être avisés d'un décès pour mettre fin à des prestations ou à des services, ou pour obtenir des prestations aux survivants.

Il est à noter que chaque programme a ses propres exigences, mais il faut souvent fournir l'original ou une copie du certificat de décès.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL



Gouvernement du Canada

COMPOSEZ : 1-800-O Canada (1-800-622-6232)

Centre d'appels de Service BC

COMPOSEZ : À Victoria : 250-387-6121

À Vancouver : 604-660-2421

Ailleurs en Colombie-Britannique : 1-800-663-7867

À l'extérieur de la province : 604-660-2421

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA



- Composez le numéro qui suit pour signaler un décès et obtenir de l'information sur les prestations offertes. Une copie du certificat de décès pourrait être exigée, sauf si le défunt était copropriétaire de terres de réserve, auquel cas il faudra fournir d'autres documents.

COMPOSEZ : 604-775-5100

TÉLÉCOPIEUR : 604-775-7149

BC HOUSING



Logements subventionnés et programmes pour personnes âgées

Il n'est pas nécessaire de soumettre une copie du certificat de décès; les renseignements sur le défunt seront recueillis au téléphone.

COMPOSEZ : 1-866-465-6873

RÉGIMES DE RETRAITE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE



Si le défunt avait cotisé à un des régimes de retraite suivants, cliquez sur le lien connexe ou communiquez avec l'organisme pour en savoir davantage. Tous exigent une copie du certificat de décès.

Régime de retraite des établissements postsecondaires

CLIQUEZ : www.college.pensionsbc.ca (en anglais seulement)

COMPOSEZ : Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-888-440-0111

À Victoria : 250-953-4324

- Régime de retraite des employés municipaux**
CLIQUEZ : www.mpp.pensionsbc.ca (en anglais seulement)
COMPOSEZ : Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-800-668-6335
 À Victoria : 250-953-4324
- Régime de pension de retraite de la fonction publique**
CLIQUEZ : www.pspp.pensionsbc.ca (en anglais seulement)
COMPOSEZ : Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-800-665-3554
 À Victoria : 250-953-3033
- Régime de retraite des enseignants**
CLIQUEZ : www.tpp.pensionsbc.ca (en anglais seulement)
COMPOSEZ : Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-800-665-6770
 À Victoria : 250-953-3022
- Régime de retraite de WorkSafe BC**
CLIQUEZ : www.wcb.pensionsbc.ca (en anglais seulement)
COMPOSEZ : Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-888-757-5552
 À Victoria : 250-953-4324

AGENCE DU REVENU DU CANADA



- Impôt sur le revenu**
 Vous devez fournir une copie du certificat de décès du défunt.
CLIQUEZ : www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/lf-vnts/dthmenu-fra.html
COMPOSEZ : 1-800-959-7383 (français) ou 1-800-959-8281 (anglais)
 Appuyez deux fois sur la touche * pour parler à un agent, qui vous acheminera vers le bon service.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA



- Carte de résidence permanente ou de citoyenneté canadienne**
 Veuillez aviser le Ministère si le défunt a présenté une demande de carte de résidence permanente ou est titulaire d'une telle carte, ou s'il est en possession de documents de citoyenneté canadienne. Vous devez fournir une copie du certificat de décès du défunt.
COMPOSEZ : 1-888-242-2100
 Après avoir choisi entre « résident permanent » ou « citoyen canadien », appuyez sur le 0 pour parler avec un agent.

PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS



- Programme d'aide aux victimes d'actes criminels**
 Ce programme peut venir en aide à la famille du défunt si celui-ci a été victime d'un acte criminel.
CLIQUEZ : www.pssg.gov.bc.ca/victimservices/financial/index.htm (en anglais seulement)

ÉLECTIONS PROVINCIALES ET FÉDÉRALES



- Elections BC**
 Le Bureau de l'état civil informe Elections BC de tout décès qui survient en Colombie-Britannique.
COMPOSEZ : Sans frais au Canada : 1-800-661-8683
- Élections Canada**
 Des directives vous seront données sur les documents à envoyer par courriel ou par télécopieur.
COMPOSEZ : Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-800-463-6868

Carte de chasseur résident

Veillez informer la Direction générale de la gestion des pêches, de la faune et de l'habitat ou le bureau de Service BC le plus près de chez vous. Vous n'avez pas à fournir une copie du certificat de décès du défunt.

Les permis qui suivent arrivent à échéance à la fin de chaque année et il n'est donc pas nécessaire d'informer les autorités du décès de leur titulaire : permis de pêche sportive dans les eaux sans marées, permis de pêche sportive, permis de chasse, guide de pêche sportive, guide pourvoyeur.

COMPOSEZ : Centre d'appels de Service BC à Victoria : 250-387-6121
 À Vancouver : 604-660-2421
 Ailleurs en Colombie-Britannique : 1-800-663-7867
 À l'extérieur de la province : 604-660-2421

Ou rendez-vous au bureau de Service BC le plus près de chez vous, www.servicebc.gov.bc.ca/locations (en anglais seulement)

ASSURANCE-MALADIE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
 Medical Service Plan (MSP)

Pour signaler un décès, communiquez avec le MSP par téléphone ou visitez le bureau de Service BC le plus près de chez vous. Vous n'avez pas à fournir une copie du certificat de décès du défunt.

CLIQUEZ : www.health.gov.bc.ca/insurance/index.html (en anglais seulement)

COMPOSEZ : 1-800-663-7100

Ou rendez-vous au bureau de Service BC le plus près de chez vous, www.servicebc.gov.bc.ca/locations (en anglais seulement)

PERMIS DE CONDUIRE ET ASSURANCE AUTOPLAN D'ICBC
 Permis de conduire ou carte d'identité de la Colombie-Britannique

Apportez une copie du certificat de décès ainsi que le permis de conduire ou la carte d'identité de la Colombie-Britannique du défunt à n'importe quel bureau de délivrance de permis. Vous recevez une copie du reçu en échange de la carte remise.

Prestations de décès : www.icbc.com/autoplan/basic/basic-covers/benefits (en anglais seulement)

CLIQUEZ : www.icbc.com/driver-licensing/renew-replace/driver-dies (en anglais seulement)

Ou rendez-vous à un des bureaux de Service BC qui offre également des services aux conducteurs pour ICBC, <http://www.icbc.com/driver-licensing> (en anglais seulement)

 Immatriculations et assurances de véhicules

La propriété du véhicule doit être transférée à la succession, au conjoint survivant, au bénéficiaire ou à un acheteur, après quoi l'assurance est annulée. Les documents nécessaires varient selon la situation.

CLIQUEZ : www.icbc.com/registration-licensing/buy-vehicle/transfer-ownership (en anglais seulement); communiquez avec votre agent d'assurance Autoplan.

COMPOSEZ : ICBC: 1-800-663-3051

BUREAU DES TITRES FONCIERS ET DES LEVÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
 Intérêt foncier

Vous devez transférer la propriété de tout intérêt foncier à la succession ou au copropriétaire survivant. Les domaines viagers doivent être annulés. Les documents exigés varient selon la situation.

COMPOSEZ : 1-877-577-LTSA (5872)

Ou rendez-vous dans un bureau d'enregistrement des titres fonciers, <http://www.ltsa.ca/cms/land-title-division-land-title-offices> (en anglais seulement)

Titres miniers, placers et tenures de gisements de charbon

Si le défunt exploitait activement un gisement minier au moment de son décès, faites parvenir une copie du certificat de décès, le testament et les coordonnées de l'exécuteur testamentaire ou de l'administrateur de la succession à l'adresse ou au numéro suivant.

COURRIEL : Mineral.Titles@gov.bc.ca
COMPOSEZ : 1-866-616-4999 (laissez un message)

DÉFENSE NATIONALE ET FORCES CANADIENNES

 Prestations de décès des Forces canadiennes

CLIQUEZ : <http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-avantages-malades-blesses-decedes/guide.page>

PASSEPORT CANADA

 Passeport

Apportez le passeport du défunt ainsi qu'une copie de son certificat de décès à un bureau de Passeport Canada ou envoyez les documents à l'organisme par la poste. Vous trouverez des directives détaillées en cliquant sur le lien qui suit.

CLIQUEZ : www.passportcanada.gc.ca/support/faq.aspx?lang=fra&id=q550
COMPOSEZ : 1-800-567-6868 (pour obtenir des directives)

GRC

 Permis d'arme à feu

Composez le numéro qui suit si le défunt était titulaire d'un permis d'arme à feu ou si vous n'êtes pas certain qu'il en avait un.

COMPOSEZ : 1-800-731-4000

SERVICE CANADA

 Sécurité de la vieillesse (SV) et Régime de pensions du Canada (RPC)

Aucune preuve de décès n'est nécessaire pour annuler les prestations de la SV et du RPC.

CLIQUEZ : www.servicecanada.gc.ca/fra/vie/deces.shtml
COMPOSEZ : 1-800-277-9915 (français) ou 1-800-277-9914 (anglais)
VISITEZ : Le bureau de Service Canada le plus près de chez vous,
www.servicecanada.gc.ca/cgi-bin/sc-srch.cgi?app=hme&ln=fra

 Assurance-emploi

Vous devez fournir une copie du certificat de décès du défunt.

CLIQUEZ : www.servicecanada.gc.ca/fra/vie/deces.shtml
COMPOSEZ : 1-800-808-6352 (français) ou 1-800-206-7218 (anglais)
VISITEZ : Le bureau de Service Canada le plus près de chez vous,
www.servicecanada.gc.ca/cgi-bin/sc-srch.cgi?app=hme&ln=fra

☐ Numéro d'assurance sociale

Vous n'êtes plus tenu d'informer Service Canada d'un décès si celui-ci se produit dans l'une des provinces suivantes : Alberta, Colombie Britannique, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Ontario, Île-du-Prince-Édouard ou Québec. Le Bureau de l'état civil de ces provinces envoie un avis de décès électronique à Service Canada. Pour ces provinces, vous pouvez donc détruire la carte d'assurance sociale du défunt si vous l'avez en votre possession. Si le décès survient dans une des provinces qui ne font pas parvenir d'avis de décès électronique à Service Canada, vous devez fournir une copie du certificat de décès.

CLIQUEZ : www.servicecanada.gc.ca/fra/vie/deces.shtml

VISITEZ : Le bureau de Service Canada le plus près de chez vous,
www.servicecanada.gc.ca/cgi-bin/sc-srch.cgi?app=hme&ln=fra

DÉVELOPPEMENT SOCIAL – AIDE AU REVENU



☐ BC Employment and Assistance - Aide au revenu, aide aux personnes handicapées et prime de pénibilité

Une prime peut être versée pour payer les funérailles d'une personne décédée en Colombie-Britannique si la succession du défunt ou ses proches ne possèdent pas les ressources nécessaires pour le faire. Le défunt ou ses proches n'ont pas à recevoir des prestations d'aide à l'emploi ou au revenu de la Colombie-Britannique pour qu'une prime puisse être offerte. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site qui suit :

www.gov.bc.ca/meia/online_resource/general_supplements/funeral (en anglais seulement)

COMPOSEZ : 1-866-866-0800 (appuyez sur le 3, puis sur le 4)

ANCIENS COMBATTANTS CANADA



☐ Prestations aux anciens combattants

N'oubliez pas de vous informer sur les prestations aux survivants. Si vous savez que le défunt était un ancien combattant et avez en main son numéro de dossier, appuyez sur le 1. Si vous n'êtes pas certain ou si vous n'avez pas le numéro du dossier, appuyez sur le 2.

COMPOSEZ : 1-866-522-2022 (français) ou 1-866-522-2122 (anglais)

BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL



☐ Enregistrement du décès

Les entrepreneurs de pompes funèbres et leurs employés sont des représentants officiels du Bureau de l'état civil; ils doivent aider la population en remplissant les formulaires d'enregistrement du décès, le permis d'inhumer et le certificat de décès.

CLIQUEZ : www.vs.gov.bc.ca/death (en anglais seulement)

COMPOSEZ : En Colombie-Britannique : 1-888-876-1633
À Victoria et à l'extérieur de la province : 250-952-2681

☐ Enregistrement privé du décès

Vous pouvez obtenir des précisions en vous rendant au Bureau de l'état civil ou à un bureau de Service BC.

COMPOSEZ : En Colombie-Britannique : 1-888-876-1633
À Victoria et à l'extérieur de la province : 250-952-2681

Ou rendez-vous au Bureau de l'état civil, www.vs.gov.bc.ca (en anglais seulement), ou au bureau de Service BC le plus près de chez vous, www.servicebc.gov.bc.ca/locations (en anglais seulement).

Certificats de décès

Vous pouvez obtenir un certificat de décès de l'entrepreneur de pompes funèbres une fois le processus d'enregistrement du décès terminé, ou alors consulter le site Web du Bureau de l'état civil ou vous rendre au Bureau de l'état civil ou à un bureau de Service BC.

CLIQUEZ : www.vs.gov.bc.ca/death/certificate.html (en anglais seulement)

COMPOSEZ : En Colombie-Britannique : 1-888-876-1633

À Victoria et à l'extérieur de la province : 250-952-2681

Ou rendez-vous au Bureau de l'état civil, www.vs.gov.bc.ca (en anglais seulement), ou au bureau de Service BC le plus près de chez vous, www.servicebc.gov.bc.ca/locations (en anglais seulement)

Recherche de testament enregistré

Dans le cadre du processus d'homologation du testament, il est obligatoire d'effectuer une recherche de testament enregistré.

CLIQUEZ : www.vs.gov.bc.ca/wills (en anglais seulement)

COMPOSEZ : En Colombie-Britannique : 1-888-876-1633

À Victoria et à l'extérieur de la province : 250-952-2681

TESTAMENTS ET SUCCESSIONS



Le Service des testaments et des successions remet des lettres d'administration lorsque le défunt n'a pas fait de testament ni nommé d'exécuteur testamentaire.

CLIQUEZ : www.vs.gov.bc.ca/wills (en anglais seulement)

www.ag.gov.bc.ca/courts/other/wills_estates.htm#probate (en anglais seulement)

INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS



Demande d'indemnisation des travailleurs

Les proches d'un travailleur ayant subi une blessure au travail doivent aviser WorkSafeBC du décès pour mettre fin au versement des prestations. Si vous souhaitez obtenir des prestations aux survivants après un décès survenu en milieu de travail, vous pourriez avoir à fournir une copie du certificat de décès.

CLIQUEZ : www.worksafebc.com/claims/default.asp (en anglais seulement)

COMPOSEZ : Sans frais en Colombie-Britannique : 1-888-WORKERS (967-5377)

Cette liste de services fédéraux et provinciaux à contacter en cas de décès n'est certainement pas complète.

PENSEZ AUSSI À COMMUNIQUER AVEC LES ORGANISMES OU PERSONNES QUI SUIVENT :

- * Administration municipale
- * Pharmacie – élimination des médicaments
- * Banque ou autre institution financière
- * Propriétaire du logement
- * Agences d'évaluation du crédit (Equifax et Trans Union)
- * Gestionnaires de placements
- * Régime d'assurance-maladie complémentaire
- * Clubs, organismes, églises
- * Permis de stationnement pour personnes handicapées
- * Compagnies d'assurance
- * Services publics, société émettrice de carte de crédit (y compris les services financiers de grands magasins)

